



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2025

sfsp
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SANTÉ PUBLIQUE

À propos

Créée en 1877, la Société Française de Santé Publique (SFSP) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. La SFSP offre aux acteurs de santé publique – praticiens de terrain, chercheurs, décideurs, bénévoles, etc. – un cadre et des moyens pour une réflexion collective et interprofessionnelle, qui repose en particulier sur l'analyse pluridisciplinaire et critique des faits scientifiques et des pratiques professionnelles.

Elle a adopté son projet associatif lors de l'Assemblée générale 2017, précisant les valeurs sur lesquelles elle s'appuie, les principaux enjeux dans lesquels elle souhaite particulièrement s'impliquer dans les prochaines années et ses missions.

Forte d'un réseau d'environ 80 associations membres et de 600 membres individuels, implantés sur tout le territoire et impliqués dans l'ensemble des champs de la santé publique, la SFSP poursuit cinq missions clef :

Quatre enjeux pour les années à venir

- La prise en compte de toutes les dimensions de l'intervention en santé publique
- L'attention renforcée aux différentes politiques impactant la santé
- L'action sur les inégalités de santé
- La promotion de la démocratie en santé

Créer le débat sur les questions de santé

Partager les connaissances

Animer un réseau

Influer sur les politiques

Produire de l'expertise



www.sfsp.fr



Bureau Paris

104-106 rue Oberkampf 75011 Paris

Bureau Nancy

1 rue de la Forêt 54520 Laxou

+33 (0)3 83 44 39 17

accueil@sfsp.fr



À PROPOS

2

SOMMAIRE

3

VIE ASSOCIATIVE

4

SECTION 1 : RÉSEAU SFSP

7

SOMMAIRE

SECTION 2 : COMMUNICATION

9

SECTION 3 : ÉDITION ET
PUBLICATIONS

13

SECTION 4 : PROGRAMMES ET
COLLABORATIONS

18

SECTION 5 : REPRÉSENTATIONS ET
PRISES DE POSITION

32

SECTION 6 : COMMISSIONS ET
GROUPES DE TRAVAIL

36



Vie associative

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2029

L'année 2025 a été la première année de mise en œuvre du « Plan stratégique 2025-2029 » qui avait été élaboré puis présenté en 2024. Sous la houlette du nouveau Secrétariat général, constitué à l'issue de l'Assemblée générale, les acteurs de l'association ont structuré un dispositif de mise en œuvre des orientations, tant pour ce qui concerne notre organisation et notre fonctionnement interne qu'en lien avec nos activités. Plusieurs chantiers ont été mis en œuvre en matière de fonctionnement des instances, de traitement et suivi des sollicitations externes, de répartition des rôles entre les acteurs de l'association ou de structuration opérationnelle de nos projets et programmes. Ces démarches permettent une meilleure organisation interne visant à une mise en œuvre plus pertinente des activités de l'association.

ACCOMPAGNEMENT DE LA CRÉATION D'UNE « SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE » EN PAYS-DE-LA-LOIRE



Un collectif d'acteurs de santé publique de la région Pays-de-la-Loire a sollicité la SFSP pour accompagner la création d'une société régionale de santé publique dans la région. Une partie du premier semestre a donc été consacrée à la participation de représentant.e.s de la SFSP au "Comité de préfiguration" de cette nouvelle SRSP, qui a également pu bénéficier de l'expérience des sociétés régionales existantes. La SRSP Pays-de-la-Loire est née à l'occasion d'une Assemblée générale constitutive qui s'est tenue le 19 mai, et à laquelle a participé Sylvain Gautier, à l'époque Secrétaire général de la SFSP. Si cette nouvelle association est juridiquement indépendante de la SFSP, nous faisons figurer sa création ici, car un lien fort existe entre la SFSP et les SRSP, auxquelles quatre sièges sont réservés au sein du Conseil d'Administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale s'est tenue le 13 mai au FIAP-Jean Monnet, à Paris, avec possibilité de participation en visioconférence.

Au cours de cette Assemblée générale, le renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration s'est déroulé conformément aux dispositions statutaires. A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le Bureau de l'association, dont la composition est présentée ci-après.

Une table-ronde s'est tenue au cours de l'Assemblée générale, sur le thème : « Santé des personnes migrantes : au-delà de l'actualité, quels enjeux de santé publique ? », qui a également pu être suivie sur la chaîne YouTube de la SFSP. Animée par Cédric Kempf (Administrateur sortant représentant la Fédération Promotion Santé), elle a mis en présence **Caroline Izambert**, Cheffe du service Promotion de la santé et réduction des risques de la Direction de la santé publique de la Ville de Paris, **Julie Bouscaillou**, médecin de santé publique, Adjointe au Chef du service de l'accès aux soins de la Direction de la santé publique de la Ville de Paris, et **Catherine Aumond**, Secrétaire Générale de AIDES et nouvelle Administratrice de la SFSP.

BUREAU

Date des réunions de Bureau

22 janvier
26 février
19 mars
16 avril

28 mai
25 juin
23 juillet
27 août

24 septembre
14 octobre
26 novembre
17 décembre

Composition du Bureau (telle qu'issue de l'Assemblée générale 2025)

Président : Anne Vuillemin

Vice-Président : Jean-Pierre Couteron (Oppelia)

Vice-Président : Sylvain Gautier (CUESP)

Vice-Présidente : Justine Schweich (Fédération Promotion Santé)

Secrétaire générale : Aurélie Van Hoyer

Secrétaire général adjoint : Alain Brunot (AMISPA)

Trésorière : Pascale Echard-Bezault

Trésorier adjoint : Emmanuel Rusch



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date des réunions du Conseil d'administration

1er avril
13 mai
8 juillet
9 septembre
20 novembre

Composition du Conseil d'administration (telle qu'issue de l'Assemblée générale 2025)

Personnes morales :

AIDES – Catherine Aumond
Association des médecins exerçant des missions de santé publique en administration (AMISPA, ex-AMISP) – Alain Brunot (suppléante Catherine Rey-Quinio)
Association Addictions France (ex-ANPAA) – Patrick Daimé
Collège universitaire des enseignants de santé publique (CUESP) – Sylvain Gautier¹ (suppléante Marion Albouy)
Fédération Addiction – Jean-Pierre Couteron
Fédération Promotion Santé (ex-FNES) – Justine Schweich
Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS) – Jean-François Buyck
Oppelia – Jean-Pierre Couteron
Société Française de Santé et Environnement (SFSE) – Catherine Cecchi
Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile (S.N.M.P.M.I) – Cécile Garrigues (suppléante Evelyne Wannepain)

Société régionale de santé publique Centre-Val de Loire – Paul Brégeaut
Société régionale de santé publique Occitanie – Catherine Cecchi
Société régionale de santé publique Sud Est – Anaïs Li Fonti

Personnes physiques :

Bastien Affeltranger
Aude Caria
Lorraine Cousin-Cabrolier
Guillaume Dedet
Nelly Dequidt
Pascale Echard-Bezault
Luc Ginot
Emmanuel Rusch
Aurélie Van Hoyer
Anne Vuillemin

Membres d'honneur :

François Bourdillon
Jean-Pierre Deschamps

¹ D'abord réélu au Conseil d'Administration en tant que personne physique, Sylvain Gautier a endossé le mandat du CUESP, personne morale également réélue. Ce faisant, il a laissé vacant un siège de "personne physique", qui a été attribué à Guillaume Dedet, arrivé en quatrième position des candidat.e.s.



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PERMANENTE

Amandine Baron, chargée de communication et chargée de mission

CDI - 0.8 ETP

François Berdoug, délégué général

CDI - Temps plein

Timothée Delescluse, chef de projets

CDI - 0.9 ETP

Jonathan Juy, chargé de mission

CDI - 0.9 ETP

Alexis Krache, chargé de mission

CDI - Temps plein

Olivier Lebert, chef de projets

CDI - 0.6 ETP

Léa Moreau, alternante communication

Contrat d'apprentissage du 01/01 au 30/11

Thi-Mai Nguyen, comptable, assistante de gestion

CDI - Temps plein

Théophile Ntounta, alternant assistant de gestion et conduite de projet

Contrat d'apprentissage du 01/01 au 31/12

Mélanie Villeval, chargée de mission

CDI - 0.7 ETP du 01/01 au 07/10, 0.6 ETP à partir du 08/10

Stagiaire : Audrey Sambiani, M2 Méthodologie et statistiques en recherche biomédicale, du 07/04/2025 au 06/10/2025 – Chargée d'études en transfert de connaissances



SECTION 1

Réseau SFSP

ADHÉSIONS

La SFSP comptait **634 adhérents** en 2025 :

- **581 adhésions individuelles**, dont 81 adhésions étudiantes et 45 souscrites de manière couplée avec l'adhésion à une Société Régionale de Santé Publique (SRSP) :

SRSP Centre Val-de-Loire : 13

SRSP Occitanie : 15

SRSP Poitou-Charentes : 8

SRSP Sud-Est : 9

- **53 adhésions de personnes morales** :

Budget de dépenses inférieur à 4 999€/an : 5

Budget de dépenses entre 5 000€ et 49 999€/an : 9

Budget de dépenses entre 50 000€ et 499 999€/an : 14

Budget de dépenses entre 500 000€ et 999 999€/an : 11

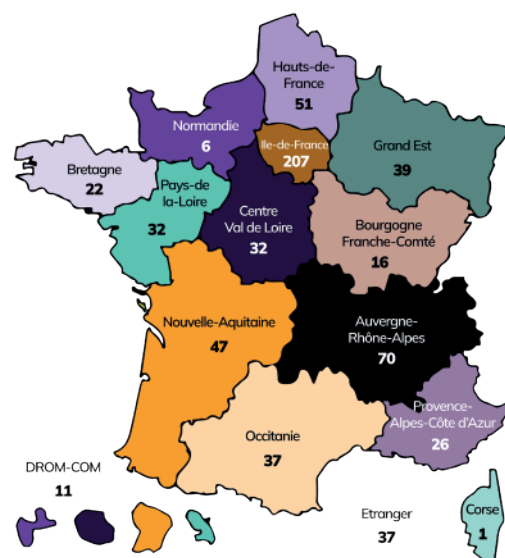
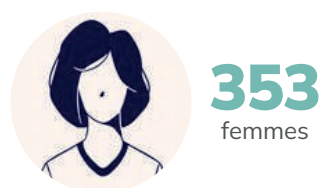
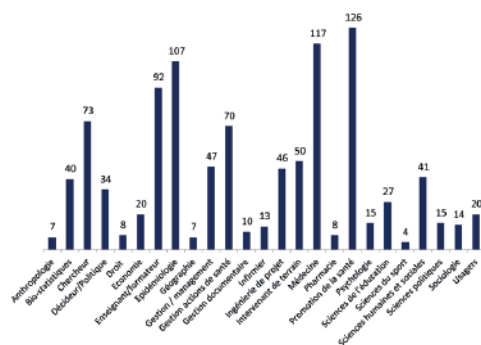
Budget de dépenses entre 1 000 000€ et 4 999 999€/an : 7

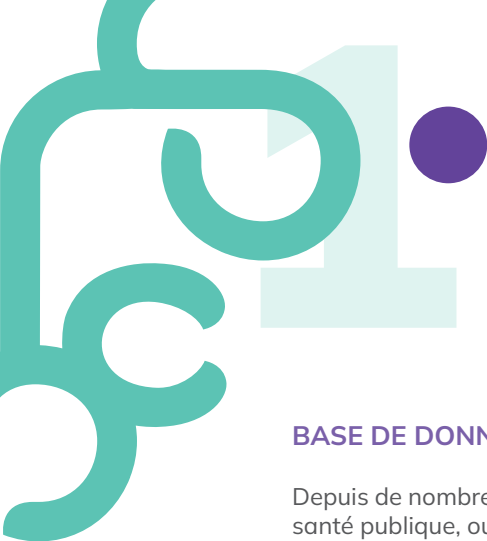
Budget de dépenses supérieur à 5 000 000€/an : 7

Le nombre d'adhérents **est en hausse** par rapport à 2024.

Tous les adhérents individuels de la SFSP sont également membres de l'*European Public Health Association* (EUPHA) et sont abonnés à la version électronique de l'*European Journal of Public Health*.

Afin d'assurer l'adhésion des membres du réseau, trois opérations de relance ont été réalisées au cours de l'année 2025.





BASE DE DONNÉES DES ACTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE

Depuis de nombreuses années, la SFSP a mis en place une base de données des acteurs de santé publique, outil d'animation de son réseau de professionnels.

839

fiches ont été mises
à jour

379

nouvelles entrées ont
été enregistrées

Pour rappel, les fonctionnalités de la base de données (mises en place en 2012) contribuent à l'enrichissement du réseau de la SFSP. Elles permettent :

- l'utilisation d'outils de suivi de validité des données et d'identification de la provenance des données ;
- la poursuite de la mise en cohérence et fusion des champs « expertise » et « intervention » des différentes sources de données (site, plateforme éditoriale de la revue et base de données) ;
- l'utilisation d'un procédé d'e-mailing et de pré-remplissage des données pour faciliter les campagnes de promotion, le renouvellement d'adhésion et la mise à jour des données pour chaque adhérent ;
- le maintien d'une demande identique via le site internet de la SFSP (mise à jour des espaces internautes par leurs soins).

Les principaux objectifs pour la base de données SFSP sont les suivants :

- rechercher et identifier des experts pour participer à divers travaux scientifiques ;
- cibler la communication et la diffusion des informations en santé publique aux acteurs, en fonction de leurs champs d'activité et d'expertise.

Dans la suite de l'adoption du Plan stratégique 2025-2029, qui fait notamment de la mobilisation des adhérent.e.s une priorité de l'association, l'année 2025 a été consacrée à la refonte de nos bases de données : adhérent.e.s, abonné.e.s au Flash Email, auteurs.rices et relecteurs.rices-expert.e.s de la revue *Santé publique*... Ce chantier, qui a consisté à mettre à jour une base globale de plusieurs dizaines de milliers de contacts, a été mené tout au long de l'année et a permis de disposer d'un outil désormais mobilisable de façon plus simple et adaptée à nos divers besoins.



SECTION 2

Communication

FLASH EMAIL

Le Flash Email est la lettre d'information électronique bimensuelle et gratuite de la SFSP, qui diffuse une sélection d'actualités en santé publique. La lettre propose cinq rubriques distinctes : **les actualités de la SFSP** à travers ses contributions, ses projets et son fonctionnement courant ; **les publications récentes** qui signale de nouvelles publications, des actualités législatives ou réglementaires, etc. ; **l'agenda de la santé publique** (appels à projets, appels à contributions, congrès, conférences, colloques, parutions, etc.) ; **les actualités de nos membres** (valorisation des actions des adhérents personnes morales) et **les dernières offres d'emploi** (parues en ligne sur la plateforme emploi du site de la SFSP). Les actualités les plus marquantes sont relayées sur les réseaux sociaux : LinkedIn, X (ex-Twitter) et Instagram.

24

Flash Emails ont été envoyés en 2025

9 000

destinataires en moyenne

35 %

d'ouverture en moyenne*

* Pour information, le taux d'ouverture moyen d'une newsletter en France, notamment dans le domaine de la santé se situe aux alentours de 26%.
Source : <https://fr.sendinblue.com/blog/statistiques-email-marketing-indicateurs-cles-performances-moyennes/>

FLASH EMAIL SPÉCIAL

Les Flash Emails spéciaux sont un outil de communication destiné à relayer les prises de position de la SFSP et de ses partenaires, ainsi que des appels à contribution.

En 2025, **64 Flash Email spéciaux ont été envoyés** dont :

- 8 communiqués ou dossiers de presse sur des sujets tels que le PLFSS 2025 : péril sur la santé de proximité, la proposition de loi : simplifier l'ouverture des débits de boisson en zone rurale, la présence de la SFSP à Sant'Expo, la remise en cause des agences sanitaires, la SNANC, la Loi Duplomb, l'avenir des ARS et du pilotage du système de santé ;
- 5 informations relatives aux vœux 2025 ainsi qu'à la diffusion de l'enquête sur le plateforme d'offres d'emploi du site SFSP ;
- 17 informations relatives à la tenue du congrès 2025 de la SFSP (lancement des inscriptions, informations pratiques, recherche de relecteurs, appel à communications) ;
- 7 informations sur l'Assemblée Générale 2025 et la table ronde qui l'a suivie ;
- 5 consacrés à la revue *Santé publique*, notamment l'annonce de parution des numéros Varia, des appels à articles pour de futurs numéros hors-série ou dossiers thématiques, la parution de numéros hors-série ;
- 13 newsletters d'information à destination de la communauté de pratique CAPS ;
- 4 e-mailing ciblés permettant de mettre à jour la base de données mailing de la SFSP ;
- 5 à destination des adhérent·es de la SFSP, pour la campagne d'adhésion 2025.



SITE INTERNET

Au-delà de sa vocation de vitrine institutionnelle, le site internet de la SFSP participe également au partage d'actualités, à la valorisation de ses adhérents et au transfert de connaissances en santé publique.

La SFSP se fait le relais de ses membres grâce à un espace de « prises de position » au sein duquel elle peut s'exprimer et soutenir ses partenaires sur des sujets d'actualité, tels que l'avenir du système de santé et des ARS, la loi Duplomb, la SNANC, la remise en cause des agences sanitaires, les débits de boisson, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, la santé mentale publique, l'interdiction des pesticides, etc. L'accueil du site est dédié à la diffusion d'actualités en santé publique notamment grâce au partage d'appels à candidatures, de colloques, de webinaires, etc.

384 000

visites sur les pages du site internet, contre 367 000 en 2024.

108 000

visiteurs enregistrés sur l'année

1mn12s

durée moyenne de visite par utilisateur

45% des visiteurs aboutissent sur le site en cliquant directement sur un lien URL, transmis dans un Flash Email par exemple. 43% aboutissent sur le site par le biais d'un moteur de recherche en utilisant des mots-clé (comme « SFSP » ou « revue *Santé publique* »). 8% des visiteurs du site internet y aboutissent en cliquant sur un lien figurant dans une publication sur les réseaux sociaux, provenant majoritairement de LinkedIn. 4 % des visiteurs arrivent sur le site en ayant cliqué sur un lien provenant d'un autre site internet.

TOP 5

Les pages les plus consultées en 2025 :

1. Page des offres d'emploi
2. Page d'accueil
3. Page Découvrir la revue
4. Page de soumission d'un article à la revue
5. Page du communiqué « Avenir des ARS et du pilotage du système de santé : 24 organisations appellent à renoncer à toute réforme non concertée »

PLATEFORME D'OFFRES D'EMPLOI

Depuis sa création jusqu'à décembre 2025, la plateforme d'offres d'emploi a permis à **1 153 organismes** de diffuser au moins une offre d'emploi. **123 nouveaux organismes** ont créé un profil « Employeur » en 2025. **2 232 offres d'emploi** ont été publiées sur la plateforme entre son lancement et la fin du mois de décembre 2025, dont **294** durant l'année 2025. La page récapitulant les offres d'emploi en ligne a été consultée **143 100 fois**.





COMPTE X (EX-TWITTER)



Initialement présente sur X (anciennement Twitter) depuis 2014, la SFSP a considérablement réduit sa présence sur X depuis septembre 2024, et n'alimente plus le compte depuis mai 2025 en dehors de repartages d'informations d'autres organismes. La SFSP s'interroge sur la place et l'utilité de ce réseau social dans sa communication, **aussi décision a été prise de conserver le compte mais de ne plus rien y poster à partir de janvier 2026.**

Le profil X de la SFSP a vu son nombre d'abonnés passer de 5 255 en décembre 2023, à 5 100 en décembre 2024 puis à 5 002 en décembre 2025.

COMPTE LINKEDIN



Depuis sa création, en 2019, le compte de la SFSP sur le réseau social professionnel LinkedIn comptabilise de très bons indicateurs d'interaction, de suivi, de partage ou de visibilité. Il permet de valoriser les membres, leurs actualités, les offres d'emploi en santé publique ainsi que les prises de position de l'association et les actualités qui la concernent (parutions de la revue, parution du Flash Email, etc.) mais aussi, et plus largement, de relayer une large diversité de contenus issus des communautés professionnelles contribuant à la santé publique.

Le compte LinkedIn de la SFSP comptait, fin 2025, **40 513 abonnés**, soit plus de **35% d'abonnés supplémentaires par rapport à 2024** ! On comptabilise près de 7 500 visiteurs sur le profil de l'association venant consulter régulièrement des informations concernant l'actualité en santé publique ou des sujets de fond relayés par la SFSP, le récapitulatif des offres d'emploi posté chaque début de semaine, des publications concernant les multiples activités quotidiennes de l'association ; la revue, les prises de position, etc.

COMPTE INSTAGRAM



Depuis le début de l'année 2021, la SFSP entretient un profil sur le réseau social Instagram, qui est destiné à toucher un public jeune (60 % des utilisateurs du réseau ont entre 18 et 35 ans), et à communiquer par le biais de supports visuels (photos, vidéos, infographies, etc.). Un réseau plus « informel » et « décontracté » qui permet de faire découvrir le quotidien de l'association mais aussi les nombreux contenus d'information diffusés dans le Flash Email ou sur la chaîne YouTube (interviews vidéo, podcasts, etc.) à un autre public. Le compte rassemble une communauté de **414 abonnés**, cela représente une évolution de + 45% entre 2024 et 2025.

CHAÎNE YOUTUBE



Depuis le début de la pandémie de Covid-19 en mars 2020, la chaîne YouTube de la SFSP a diffusé régulièrement des contenus vidéo. La SFSP y partage des interviews, des retransmissions de webinaires et des vidéos d'informations concernant ses activités. En décembre 2025, la chaîne compte **500 abonnés**, soit 18% de plus qu'en décembre 2024. La chaîne enregistre aussi **plus de 3 900 vues** sur les vidéos postées.

Les vidéos les plus regardées concernent (Top 5) : 1. Le teaser de l'édition 2025 du congrès de la SFSP à Lille ; 2. Le replay du webinaire de la revue *Santé publique* sur la décolonisation de la santé publique ; 3. Une vidéo de présentation du Portail CAPS ; 4. Une interview lors du congrès 2023 de la SFSP sur la santé des minorités sexuelles et de genre ; 5. Le replay du webinaire de restitution de l'enquête DIPP menée par la SFSP.



LES GRANDS CHANTIERS DE COMMUNICATION EN 2025

Accueil d'une alternante en communication

Léa Moreau, étudiante en Master de communication à Paris a rejoint l'équipe en 2025 afin de travailler sur la complétion et l'amélioration de la stratégie de communication digitale, l'amélioration du rythme des campagnes d'adhésion, la mise à jour des contacts presse et la production de contenus sur les réseaux sociaux et la création d'un outil de reporting social media.

PERSPECTIVES 2026 POUR LA COMMUNICATION DE LA SFSP

- Achèvement de la refonte graphique et structurelle du site internet www.sfsp.fr
- Elaboration et mise en œuvre d'une politique éditoriale clarifiée
- Optimisation des listes de diffusion mails : refonte de la base de données générale
- Diversification de la présence de la SFSP dans des événements de santé publique





SECTION 3

Édition et publications

REVUE SANTÉ PUBLIQUE

PANORAMA SUR L'ACTIVITÉ DE LA REVUE

La dynamique de soumission de manuscrits à la revue *Santé publique* est toujours élevée. Le nombre de soumissions s'élève à 272, dont 237 (87%) varia. Parmi elles, 184 concernent des recherches originales, 26 des textes "Opinion et débat", 25 "Article court", 23 "Synthèse de connaissances" (si on se focalise sur les 238 "manuscrits soumis en varia", les chiffres sont respectivement de 166, 22, 18 et 17). Géographiquement, le premier pays représenté est la France (149 articles, 54,6%), puis le Maroc (33, 12,1%), le Canada (13, 4,8%), le Burkina Faso (12, 2,4%), la Côte d'Ivoire (9, 3,3%) et le Sénégal (7, 2,6%). En se concentrant sur les variés, la part de la France passe à 51,7%, et le Burkina Faso passe devant le Canada.

En 2025, 4 numéros varia ont été publiés (mars, mai, octobre et décembre) ainsi que le hors-série « Santé publique et Territoires » (août). Ces numéros ont accueilli 107 publications (dont 29 au sein du numéro hors-série), contre 95 en 2024. Aucun article du nouveau format « Pratiques, capitalisation, savoirs d'expérience » n'a encore été publié, celui-ci étant trop récent. Conséquences du changement du logiciel de gestion des manuscrits, en mars 2023 : les données de publication sur cette année-là sont incomplètes.

	2025	2024	2023
Nombre d'articles (dont hors-série)	107 (29)	131 (36)	95 (15)
Recherche originale	71 (16)	64 (7)	X
Article court	11 (5)	31 (21)	X
Opinion et débat	11 (5)	14 (4)	X
Synthèse des connaissances	8 (3)	9 (2)	X
Éditorial	6 (1)	8 (2)	X
Autres	0	5 (0)	X
Origine géographique			
France	71 (66%)	88 (67%)	X
DOM-TOM	2	1	X
Europe (hors-France)	6	12	X
Afrique	20 (19%)	20 (15%)	X
Amériques	8	10	X
Asie	0	0	X

Nombre d'articles publiés par an, par type d'article et par origine géographique



PROJETS ÉDITORIAUX SPÉCIAUX

En 2025, plusieurs dossiers et hors-série ont été publiés :

- Dossier « Décolonisation de la santé publique », publié dans notre numéro 2025/1 ;
- Hors-série « Santé publique et Territoires », issu du congrès SFSP 2023 et publié en août 2025 ;
- Dossier « Formats de rédaction d'un article scientifique » publié dans le numéro 2025/3 ;
- Dossier « Santé sexuelle et reproductive face aux crises : perspectives internationales », publié dans le numéro 2025/4.

PROCESSUS D'EXPERTISE

En 2023, nous avons envoyé 500 demandes d'expertise et reçu 392 rapports. En 2024, nous avons envoyé 845 demandes de relecture au premier tour, 142 au second, soit 987 demandes au total. Nous avons presque doublé notre volume de demandes. Au premier tour, 291 rapports ont été reçus, 108 au second tour, soit 399 au total. Notre taux de réponse est donc de 40,42%, stable par rapport à 2023 (41%).

Notre base de données de relecteurs a plus que doublé : de 580 noms uniques et vérifiés en 2023, nous avons aujourd'hui 1498 noms.

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES ARTICLES SOUMIS

Sur l'année 2025, le bilan est positif. Au total, tous les formats d'articles sont traités plus rapidement aujourd'hui : nous avons gagné par rapport à 2023 plus de deux mois sur les articles courts, les opinions et débats et les synthèses de connaissances, et un mois sur les recherches originales.

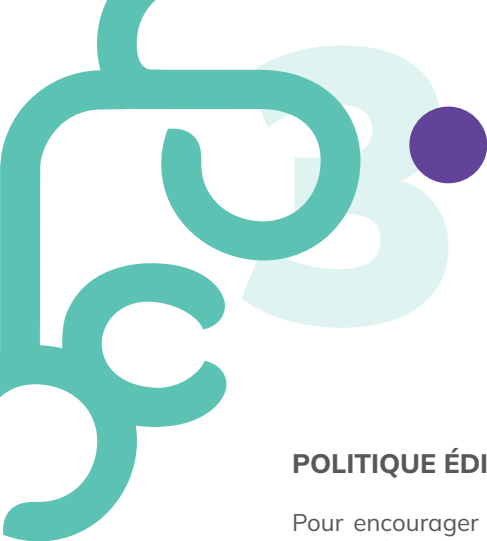
Aujourd'hui, un article de recherche original est, en moyenne, « traité » en 6 mois à partir de la soumission du manuscrit, auxquels il faut ajouter 3 à 5 mois de délai de reprise du texte par les auteurs après expertise, ainsi que le temps de production. Un article est donc en moyenne publié moins d'un an après sa soumission, s'il est accepté.

Cependant, on constate que le délai de traitement des manuscrits soumis pour les numéros hors-série (exclus de ces moyennes) rallonge fortement le temps de traitement moyen. Il convient de mieux l'encadrer.

ORGANISATION DE LA RÉDACTION

Nommés à l'automne 2022, les membres du Comité de rédaction dans sa composition actuelle se situent dans la deuxième moitié de leur mandat. Le fonctionnement du collectif est désormais assis. Il n'y a pas de retard dans les publications régulières, mais les calendriers de publications des numéros hors-série peuvent être plus longs que prévus.

Depuis septembre 2024, il est possible de soumettre un article en anglais à la revue, à condition de fournir une version française en cas d'acceptation. Le processus se déroule sans accroc depuis. L'année 2025 a vu un changement dans le rythme de publication de la revue, avec un retour à 4 numéros trimestriels, ce qui permet de mieux insérer les hors-série entre les numéros varia, et de prépublier plus aisément les articles.



POLITIQUE ÉDITORIALE

Pour encourager la soumission des articles sur les pratiques et expériences des acteurs de santé publique, un nouveau format a été mis en place à la rentrée 2025 : «Pratiques, capitalisation et savoirs d'expérience». Ce format dédié a pour objet de promouvoir la publication d'articles relatifs au retour d'expériences et à l'analyse des pratiques en santé publique de et par ses divers acteurs, incluant une prise de recul et une réflexivité dans une logique de valorisation des savoirs expérientiels. Les manuscrits peuvent concerner une intervention de santé publique ponctuelle ou au long court ou la mise en oeuvre d'une politique ou d'un programme de santé et doivent inclure une analyse du contexte, des enjeux rencontrés ainsi que des facteurs de succès ou d'échec.

Le plan IMRED étant inadapté pour ce genre d'article, le plan recommandé comprend :

- un contexte : description par exemple du contexte sanitaire, social, politique ou environnemental dans lequel l'intervention, l'innovation ou le programme a été mis en œuvre ;
- une description de l'intervention ou du programme, précisant le public visé, les moyens mobilisés, les effets attendus, éventuellement le cadre théorique sur lequel elle s'appuie ;
- la présentation de la mise en œuvre, des freins et des éléments facilitateurs, avec l'analyse des résultats positifs ou négatifs ;
- les enseignements de l'expérience, à travers une discussion décrivant les principales difficultés rencontrées, le cas échéant la façon dont elles ont été surmontées et une réflexion sur les leçons qui peuvent être tirées.

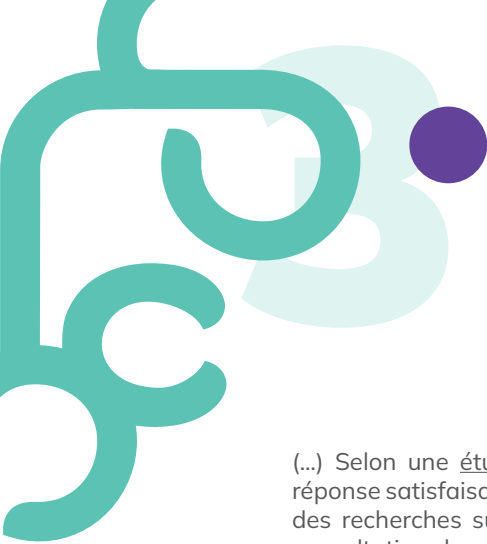
Les articles «Pratiques, capitalisation et savoirs d'expérience» seront évalués en fonction de l'originalité, de la pertinence et de la transférabilité des enseignements. Une évaluation des effets de la mise en place de ce nouveau format sera menée en milieu d'année 2026.

CHANGEMENT DE LA PÉRIODICITÉ

La publication en continu des articles en ligne induit un important travail de coordination éditoriale. Pour réduire le travail de coordination éditoriale, le rythme de publication de la revue est redevenu trimestriel, en janvier 2025. De six numéros de 10-15 articles et un hors-série par an, la revue se présente désormais sous la forme de quatre numéros de 15-20 articles et un à deux hors-série par an, soit un volume global de publication au moins égal au volume actuel. Aucune répercussion sur notre lectorat en ligne n'est attendue, puisque les publications continueront de se faire au fil de l'eau. Seuls nos abonnés à la version « papier » verront la différence, puisqu'ils n'en recevront plus que quatre volumes par an.

CONSULTATION DE LA REVUE

Sur l'année, les articles de la revue ont été consultés 1 217 167 fois via le portail Cairn.info, ce qui représente une diminution de presque 30 % par rapport à l'année 2024 (1 706 737 lectures). Cette baisse de la fréquentation est générale à toute la plateforme Cairn.info, dont le trafic a diminué de près de 40 % comme l'indique la note explicative de bilan de l'année écoulée fournie par ses responsables. La baisse est comparable à celle enregistrée sur la même période par la plupart des sites de presse et d'information généralistes, un phénomène qui s'explique principalement par la transformation des moteurs de recherche, qui intègrent désormais des systèmes d'IA capables de produire des réponses synthétiques directement en en-tête de l'interface de résultats, plutôt que de simples listes de liens. Cette évolution réduit mécaniquement le besoin pour les utilisateurs de cliquer vers les sites sources, y compris vers des plateformes académiques comme Cairn.info. (...)



(...) Selon une étude récente, les recherches dites zero-click (où l'utilisateur obtient une réponse satisfaisante sans quitter la page de résultats) représentent désormais plus de 60 % des recherches sur Google. Cette évolution générale a nécessairement un impact sur la consultation de publications comme la revue Santé publique. Cependant, on constate que la revue Santé publique maintient proportionnellement un niveau de lecture toujours aussi élevé par rapport aux autres revues de la plateforme Cairn.info.

La revue a également changé son rythme de parution en 2025, redevenant une publication trimestrielle dans le but de mieux tenir ses délais et favoriser la prépublication. Bien que nous n'observions pas de changement dans la courbe de lecture, peut-être que cela a joué aussi. La revue n'envisage pas de revenir en arrière sur ce choix, la publication d'un numéro tous les deux mois ayant montré des retards réguliers les années passées, l'impossibilité de pré-publier et la difficulté d'intégrer des hors-série dans le rythme normal.

Enfin, tous les articles publiés sont référencés sur Pubmed ainsi que sur les autres bases de données dans lesquelles Santé publique est indexée. Or, l'indexation de nos publications a été interrompue lors de la mise en place de la nouvelle plateforme de Cairn, en septembre 2024 et il a fallu attendre plus de neuf mois pour que nos publications soient à nouveau indexées sur Scopus et PubMed. Nous supposons que l'absence d'indexation a pu jouer un rôle dans cette baisse de lectures.

Comme en 2024, 70% des consultations en ligne sont effectuées hors de France. Pour la première fois, les États-Unis d'Amérique sont le pays étranger avec le plus de consultations (7%), puis la Chine (6%), puis le Cameroun (3%), le Maroc (3%) et le Canada (3%).

ABONNEMENTS ET VENTES

Une conséquence attendue du passage en accès libre est la baisse de 13 % du nombre d'abonnés, qui est venue s'ajouter à l'effritement progressif des abonnements au cours des dernières années. Le nombre d'abonné·e·s est en effet passé de 303, en 2021, à 149 en 2025 (171 en 2024 et 242 en 2023). La plupart de nos abonnés à la version "papier" de la revue étant des institutions (collectivités locales, Assemblée nationale, ministères, CHU, universités, bibliothèques, associations, ARS, IFSI...), nous pensons que ce nombre devrait se maintenir en 2026. Par ailleurs, nous allons relancer une politique active de promotion de l'abonnement institutionnel dans les milieux potentiellement concernés. De façon marginale, la SFSP propose à la vente les numéros de la revue *Santé Publique*. En 2025, comme c'est habituellement le cas, le volume a été modeste, de 1 à 3 exemplaires des derniers numéros hors-série ("Santé Publique et Territoires" et "Santé des minorités sexuelles, sexuées et de genre").



PERSPECTIVES 2026

Plusieurs projets éditoriaux ont été initiés en 2025 et sont en cours :

- Hors-Série « Santé mentale publique », initialement prévu pour novembre 2025, qui sera publié au premier semestre 2026 ;
- Hors-série « Déterminants commerciaux de la santé », prévu pour le dernier trimestre de 2026.
- Dossier « Santé globale, décision locale » prévu pour la fin de l'année 2026
- Hors-série « Santé publique et transitions » envisagé pour le congrès SFSP 2027
- Discussions sont en cours autour de l'idée d'un hors-série « Santé publique et santé au travail » en collaboration avec la Société Française de Santé au Travail

Outre ces projets éditoriaux, plusieurs activités prospectives sont au programme, au travers notamment d'un stage étudiant, dont les missions seront de :

- mener une enquête auprès des lecteurs et des auteurs de la revue pour mieux connaître ces populations et leurs besoins ou envies vis-à-vis de la revue ;
- construire un thésaurus pour la revue, à partir des mots-clés utilisés pour les articles indexés en ligne depuis 2001.

Un travail de recensement des formats de publication dans d'autres revues scientifiques est aussi prévu, et une veille permanente sur les effets de l'IA dans la publication scientifique est amorcée.

Un chantier visant à améliorer les modes de valorisation de la revue, ouvert au dernier trimestre 2025, sera mené tout au long de l'année 2026 afin notamment de relancer les abonnements au format papier et renforcer le volume des consultations en ligne.

Enfin, un bilan est également prévu pour évaluer le nouveau format « Pratiques, capitalisations et savoirs d'expériences », introduit dans la revue en 2025.





SECTION 4

Programmes, collaborations

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE PHYSIQUE A DES FINS DE SANTE A L'ECHELLE LOCALE : APPLICATION A LA VILLE DE PARIS

Pilotes : Aurélie Van Hoyer et Anne Vuillemin

Equipe projet : Amandine Baron, François Berdugo, Théophane Ntounta

Dans le prolongement du projet HEPA-PAT (Health Enhancing Physical Activity – Policy Audit Tool), et afin de soutenir la mise en œuvre des politiques de promotion de l'activité physique bénéfique pour la santé au niveau local, la SFSP a initié fin 2017 avec l'Université Côte d'Azur, l'adaptation de l'outil HEPA-PAT afin que celui-ci soit opérationnel pour une analyse des politiques locales de promotion de l'activité physique-santé : CAPLA-Santé (Cadre d'Analyse des Politiques Locales Activité Physique-Santé). Depuis la finalisation de l'outil en 2019, la SFSP assure sa promotion et son déploiement par une diffusion ciblée dans les différents réseaux concernés.

Si l'outil CAPLA-Santé a été conçu pour être un outil qui ne nécessite pas d'appui extérieur pour les organismes qui souhaitent le mettre en œuvre à l'échelle d'un territoire, plusieurs collectivités territoriales nous ont fait part des difficultés qu'elles pourraient avoir à le déployer sur la base de leurs ressources existantes. A la suite de la présentation de l'outil à plusieurs d'entre elles, un premier partenariat a été noué avec la Ville de Paris pour accompagner sa mise en œuvre. L'occasion pour la SFSP de collecter des données dans le cadre d'un accompagnement à l'utilisation de l'outil, et ainsi de fonder les évolutions potentielles de l'outil sur un retour d'expérience.

2021-2023, l'accompagnement de la création de la Maison Sport Santé Curial

L'équipe du Pôle Promotion de la santé et réduction des inégalités de la Sous-Direction Santé de la Ville de Paris – aujourd'hui active au sein de la Direction de la Santé publique créée en 2022, a souhaité améliorer la structuration et le pilotage d'une politique d'activité physique bénéfique pour la santé dans la capitale. Pour ce faire, elle a notamment eu besoin qu'un diagnostic soit mené à l'échelle du territoire parisien, et plus spécifiquement au sein du 19ème arrondissement. Cet état des lieux devait notamment permettre aux équipes de la collectivité de disposer d'une vision de l'offre d'activité physique bénéfique pour la santé existante et d'une liste précise des acteurs impliqués sur cette thématique – spécifiquement dans le cadre de l'ouverture de la première Maison Sport-Santé municipale au sein du 19ème arrondissement (Gymnase Curial) en mai 2022.

La collaboration entre la Ville de Paris et la Société Française de Santé Publique a porté sur la mise en œuvre de la démarche CAPLA-Santé sur le territoire du 19ème arrondissement. Entre le mois de novembre 2021 et le mois de février 2023, la collaboration entre la Société Française de Santé Publique et la Ville de Paris a donné lieu à plusieurs livrables :

- Mai 2022 - Base de données de recensement des acteurs et dispositifs en lien avec l'activité physique-santé sur le territoire du 19ème arrondissement
- Septembre 2022 – Outil Cadre d'Analyse des Politiques Locales Activité Physique-Santé (CAPLA-Santé) complété
- Septembre 2022 – Synthèse des résultats issus de l'outil CAPLA-Santé
- Février 2023 – Note de synthèse et recommandations : axes d'action pour le développement de l'activité physique bénéfique pour la santé



2023-2025, poursuite de la collaboration entre la SFSP et la Ville de Paris

Depuis l'ouverture de la Maison Sport-Santé Curial, la Direction de la Santé publique a remarqué l'absence d'un public de jeunes (3-15 ans) en situation de surpoids ou d'obésité au sein de la structure, alors que de nombreuses demandes émergent des acteurs de terrain à ce sujet et que les données disponibles attestent d'une aggravation de la situation de surpoids ou d'obésité dans cette population, notamment dans les quartiers populaires. Il s'agit d'une priorité de santé publique pour la Ville de Paris, la Direction de la Santé publique souhaitant que ce public soit accueilli et accompagné au sein des Maisons Sport-Santé municipales. A ce titre, elle a souhaité être accompagnée par la Société Française de Santé Publique dans l'identification d'initiatives, programmes et interventions probantes pouvant être déclinées sur le territoire parisien.

Cette collaboration a consisté en trois phases d'accompagnement des services municipaux :

1. L'identification et la présentation de programmes fondés sur des données probantes, en France et à l'étranger, pouvant être déclinés sur le territoire parisien. Restitution d'une revue de la littérature comprenant :
 - Un tableau Excel de recherches bibliographiques incluant 290 références au total, un corpus de 44 références ciblées sur la problématique, 11 références prometteuses repérées par une lecture approfondie des documents ;
 - Un document de repérage d'interventions existantes non-référencées comprenant : 70 références au total ainsi qu'un tri thématique.
Restitution d'une investigation approfondie des interventions dans la configuration (cadre stratégique, jeux d'acteurs, ressources locales, etc.) la plus convergente avec le contexte parisien, ainsi que d'un document de données épidémiologiques permettant d'établir des éléments "argumentaire".
2. L'identification puis l'approfondissement de deux initiatives, programmes, actions prometteuses ou innovantes en utilisant la **méthode de la capitalisation d'expériences en promotion de la santé (CAPS)** afin de produire des données d'analyse détaillées sur les modalités de mise en œuvre des interventions "en vie réelle". Les deux capitalisations menées portent sur :
 - Le dispositif NUTRIMOUV + Accompagnement des jeunes en surpoids à Strasbourg, porté par la Maison Sport Santé de Strasbourg
 - Le Parcours Santé en MouVement porté par l'Atelier Santé Ville de Vénissieux
3. L'identification et la présentation de données issues d'une recherche bibliographique concernant la population spécifique des "3-6 ans", et comprenant des initiatives et programmes lancés avec un axe fort autour de la santé scolaire et du dépistage systématique du surpoids.

Cette collaboration était prévue pour être menée sur une période de douze mois, à partir du mois d'août 2023. Cependant, la dernière étape du projet a été retardée et prolongée jusqu'à août 2025. Ce projet rejoint et s'inscrit dans le programme d'actions mis en œuvre par la Société Française de Santé Publique depuis 2016 qui vise à contribuer au développement de l'activité physique bénéfique pour la santé au niveau local.



CONGRÈS SFSP 2025 : DU 5 AU 7 NOVEMBRE À LILLE

Equipe projet : Amandine Baron, François Berdougou, Timothée Delescluse, Mélanie Villeval, Jonathan Juy, Alexis Krache, Thi-Mai Nguyen, Théophile Ntounta, Olivier Lebert

Depuis 1995, et tous les deux ans, la SFSP organise un congrès francophone de santé publique, multithématique, pluridisciplinaire et pluriprofessionnel. L'événement réunit entre 800 et 1 400 participants issus de tous les milieux de pratique, exerçant en France ou dans l'aire francophone.

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé du 7 décembre 2023 au 25 février 2024 pour déterminer le lieu d'accueil et les organismes partenaires et co-porteurs du congrès pour les éditions 2025 et 2027, un comité composé de membres du Conseil d'Administration a évalué 3 candidatures (Lille, Marseille et Pau) pour l'édition 2025, et a soutenu la candidature du Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) de Lille auprès du Conseil d'Administration.

Ainsi, l'édition 2025 du congrès s'est tenue du 5 au 7 novembre 2025 à Lille Grand Palais sur la thématique « Santé mentale publique ».

Le Comité Scientifique (CS) était composé de 31 membres : Nelly Agrinier, Jean-François Buyck, Aude Caria, Julien Carretier, Emmanuelle Cartron, Sonia Charapoff, Yves Charpak, Alain Dannet, Emmanuelle Faure, Christine Ferron, Maureen Gac, Coralie Gandre, Olivia Gross, Chloé Hamant, Virginie Halley des Fontaines, Laurent Gerbaud, Laurent Madec, Fanny Mériaux, Delphine Moreau, Etienne Nouguez, Philippe Paradis, Fanny Pastant, Fabrice Pilorgé, Valéry Ridde, Jean-Luc Roelandt, Thomas Sannié, Deborah Sebbane, Stéphanie Tubert-Jeannin, Aurélie Tinland, Marielle Wathélet, Djamel Zoughailech.

Le Comité d'Organisation (CO) était composé de 22 membres sous la présidence de Deborah Sebbane : Philippe Amouyel, Eglantine Camus, Lorraine Cousin-Cabrol, Alain Dannet, Caroline De Pauw, Gabrielle Deneux, Sophie Fantoni-Quinton, Maureen Gac, Maxime Gignon, Aude Grimonprez, Jessica Guyot, Louis Jehel, Slimane Kedjam, Anaïs Li Fonti, Fanny Mériaux, Véronique Régnier, Saïda Sadki, Marie-Christine Staniec-Wavrant, Pierre Thomas, Sabine Verroul, Anne Vuillemin et Marielle Whatelet. Avec le soutien technique de : Amandine Baron, François Berdougou, Elodie Daupeyroux, Timothée Delescluse, Alexis Krache, Kitterie Leglize.

Trois nouveautés sont instaurées pour l'édition 2025 ;

- Dispositif d'entrées gratuites : Dans un esprit de solidarité et d'inclusion, ce dispositif s'est basé sur le principe des places suspendues. Inspirées du concept des cafés suspendus, ces places permettent à des personnes directement concernées par des troubles psychiques, à des proches-aidants et à des pair-aidants bénévoles de participer gratuitement au congrès.
- Accueil de sessions internationales : la conférence proposait un programme spécial destiné aux professionnels de santé anglophones. Neuf sessions ont été traduites en anglais lors du congrès.
- Intégration des journées des CLSM : Pour la première fois, les journées nationales des CLSM s'intègrent au congrès de la SFSP sous la forme de six sessions thématiques.

L'ensemble des éléments d'archives : argumentaire, programme, résumés, posters, présentations, replays sont disponibles sur le site internet : www.congres.sfsp.fr.



L'année 2025 a été consacrée à la constitution du programme scientifique (sessions de communications orales, sessions partenaires, plénières, communications affichées, tableau synoptique, etc.), la prospection partenariale et la mobilisation des personnalités accueillantes, la diffusion des informations relatives au congrès dans les différents espaces numériques dédiés : appel à communication, programme, communiqués de presse, site des résumés, site des posters, etc., la gestion et le suivi des inscriptions, le suivi logistique : traiteur, prestataires techniques, etc. et la mise en place d'un programme social pour les congressistes.

Le programme du congrès a été construit autour de 7 formats, dont 3 nouveaux formats instaurés sur cette édition et issus de l'appel à communications : les symposia, les ateliers et les sessions Découverte « concept, approche, outil ou méthode ». Mais aussi :

- Des conférences plénières portant sur la thématique du congrès ;
- Des sessions partenaires organisées par la SFSP et ses partenaires ;
- Des communications orales retenues à l'issue de l'appel à communications permettant à tous de valoriser et de diffuser les résultats de leurs expériences ou recherches en santé publique ;
- Des communications affichées issues également de l'appel à communication.

L'édition 2025 est marquée par un indéniable succès :

- Une **participation importante**, avec un public pluriprofessionnel composé de décideurs, acteurs de terrain et chercheurs représentés de manière assez homogène, ainsi que de personnes concernées par des troubles psychiques.
- Les objectifs d'échange, de mise à jour des connaissances, de débat sur des thématiques d'actualité ont été atteints.

LE BILAN EN QUELQUES CHIFFRES

1 394

inscrits au total

434

communicants

101

sessions de communication

220

communications affichées

35

bénévoles présents

35

partenaires





LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA CAPITALISATION DES EXPERIENCES

Pilotes : Christine Ferron (Fédération Promotion Santé) et Aurélie Van Hoya (SFSP)

Groupe de travail : Société Française de Santé Publique, Fédération Promotion Santé, AIDES, Chaire UNESCO Educations et Santé, Fabrique Territoires Santé, Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes, Promotion Santé Île-de-France, Université Côte d'Azur, Université de Lorraine, Fédération Diversité Proximité Mutualiste, Agir Ensemble pour Notre Santé, Promotion Santé Grand Est, PMI Moselle, Association Addictions France, Promotion Santé Occitanie, EPS Consulting, EHESP, GHT Atlantique 17, ARS PACA, Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine, Fédération Addiction, CH Le Vinatier, ISPED, ESPRIst Liège

Dans le cadre de l'Initiative InSPIRe-ID, la SFSP coanime avec la FNES, depuis 2017, une dynamique nationale autour de la promotion de la capitalisation des expériences en promotion de la santé (CAPS) dans les milieux de la pratique, de la décision et de la recherche. Cette dynamique est portée par le Groupe de travail national Capitalisation (GtN), composé de représentant-e-s d'institutions, d'associations et d'équipes de recherche.

Les premiers temps de ce travail (2017-2022) ont porté sur la construction d'une démarche et d'une méthode de capitalisation, en s'appuyant sur les expériences issues d'autres champs et d'autres pays et en la testant sur différents projets. La période 2022- 2024 fut celle d'un changement d'échelle et du croisement des savoirs expérientiels avec les autres formes de savoirs produits en santé publique, le tout au service des interventions.

En 2025, nous poursuivons les ambitions des années précédentes :

- Animer le dispositif CAPS et animer la communauté de pratiques CAPS, incluant à terme tous les acteurs de la capitalisation : accompagnateurs de capitalisation, acteurs formés, porteurs de projets capitalisés, partenaires institutionnels, équipes de recherche, etc. ;
- Diffuser et faciliter plus fortement l'appropriation des travaux de capitalisation via le portail et des actions de communication aux niveaux national et régional, en les mettant en relation avec le registre des interventions probantes et prometteurs porté par SpF ;
- Poursuivre diverses actions de formation afin de faire progressivement entrer la capitalisation dans les pratiques professionnelles (équipes de recherche, agents d'ARS ou de collectivités territoriales, réseaux associatifs nationaux type Fédération Promotion Santé, Addictions France, AIDES etc.) ;
- Multiplier les liens avec les équipes de recherche et les institutions, afin de contribuer encore plus activement au dialogue entre action, recherche et décision,
- Poursuivre la réalisation de travaux de capitalisation, avec de nouveaux partenaires, afin de continuer à nourrir le portail, en portant une attention particulière sur les programmes et projets validés.

Depuis que la capitalisation est entrée dans une dynamique plus structurée, nous arrivons à mieux percevoir les atouts de la démarche et la complémentarité des connaissances expérientielles au service des autres savoirs mobilisés par les acteurs de l'intervention. Nous observons notamment qu'à différentes phases d'élaboration d'un projet, la capitalisation, une des sources de données probantes, contribue à guider la pratique des acteurs en illustrant des façons de faire au regard du contexte d'intervention. Cette source de connaissances issue de l'expériences peut être issue de projets de recherche, de projets expérimentaux, de projets validés scientifiquement et bien d'autres expériences. Ainsi mobilisée en complémentarité avec d'autres formes de savoirs, la capitalisation est une source de connaissances accessibles.



Pilotage du dispositif CAPS et amélioration continue de la méthode

Le premier rôle de la SFSP, en collaboration avec la Fédération Promotion Santé, et de piloter les travaux et réflexions d'un comité de coordination CAPS et de ses sous-groupes thématiques.

Il s'agit, en effet, de continuer à s'appuyer sur l'expérience et les regards complémentaires d'une vingtaine de partenaires, en appui du binôme copilote Fédération Promotion Santé - SFSP, afin de s'assurer du bon déploiement de la capitalisation, du respect de la démarche construite par le GtN, et de discuter des orientations de la dynamique. Cette année ce groupe a changé de composition.

Le rôle d'animation et de coordination représente une charge de travail importante pour l'équipe de la SFSP.

En 2025, nous avons organisé trois rencontres du groupe de travail national. Une de ses rencontres s'est organisée en personne à Paris avec en moyenne 14 membres du GTN. Nous avons notamment organisé les rencontres pour partager les actualités de la dynamique CAPS mais aussi organiser des ateliers de travail sur :

- l'évaluation du portail CAPS (voir encadré ci-dessous) ;
- les activités CAPS au congrès SFSP ;
- Trois ateliers en visio organisés entre février et septembre 2025 ont rassemblé 4 membres du GTN ou de la communauté de pratiques CCAPS. Ils ont permis d'organiser l'animation et les contenus mis à disposition sur le stand CAPS lors du congrès, et de définir les objectifs et le déroulé de la session CAPS.

L'un des chantiers importants de l'année 2025 a été de piloter l'évaluation du portail et de ses usages. En 2025, nous avons accueilli une stagiaire qui a travaillé sur cette étude.

Composition du GtN CAPS en 2025

Christine Ferron, Fédération Promotion Santé
Marion Porcherie, EHESP
Vanessa Galissi, Promo Santé IDF
Apolline Caroux, Promo Santé IDF
Anne Vuillemin, Université Côte d'Azur, Présidente de la SFSP
Aurélie Van Hoyer, Université de Lorraine, Référente du programme CAPS au sein du Conseil d'Administration de la SFSP
Margaux Fête, Fabrique Territoires Santé
Marine Gaubert, Fédération Addiction
Céline Cottineau, Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine
Evelyne Jean-Gilles (intuiti personae)
Marlène Boucault, Association Addictions France
Lucie Pelosse, Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Estela Fleureau, Fédération Promotion Santé
Juliette Bougnoux, AIDES
Maëlle Liut, AIDES
Carole Debeauce, GHT Atlantique 17
Françoise Assuncao, PMI Moselle
Valérie Ivassenko, Chaire Santé UNESCO
Delphine Hourdebaigt, Fédération Diversité et Proximité mutualiste
Christine Rolland, Promotion Santé Occitanie
Anaëlle Gourmelon (intuiti personae)
Charlotte Rabine, CH le Vinatier, Bron
Jean-Clément Some, REVS Plus Burkina Faso
Ana Rivadeneyra, ISPED
Emilie Ferial, Promotion Santé Grand Est
Guillaume Guthleben, Agir Ensemble Pour Notre Santé
Pauline Barbey, Promotion Santé Île-de-France
Floriane Loiseau, ESPRIT U Liège
Hervé Meur, ARS PACA
Manon Boucharé, Promotion Santé Guyane



Focus sur l'évaluation du portail CAPS et des usages des fiches de capitalisation

Après plusieurs années de développement de l'approche et la mise en ligne sur le portail CAPS de plus de 150 fiches de capitalisation, le GTN a souhaité évaluer l'écho de ces travaux auprès des acteurs de santé publique et les usages de ces connaissances expérientielles. La stagiaire en charge de ce projet a pu être appuyée par plusieurs membres volontaires du GTN CAPS. L'évaluation s'est appuyée sur un questionnaire en ligne (257 réponses) et des entretiens semi-directifs complémentaires (2 entretiens collectifs - 8 personnes - et 3 entretiens individuels). Parmi les grands enseignements, on note que si environ 40 % des personnes interrogées n'avaient jamais entendu parler de CAPS ou ne connaissaient que de nom, un grand nombre de ceux qui en avaient connaissance mobilisaient le portail CAPS pour la recherche d'information (30 %). Plus de 6 répondants sur 10 trouvent les fiches "utiles" ou "très utiles". Ils les mobilisent principalement dans un objectif informatif ou politique. Les usages évoqués illustrent les différents types d'**utilisation des connaissances** telles que catégorisées dans la littérature sur le TC (conceptuel, instrumental, stratégique ou processuel). Plusieurs pistes sont esquissées pour renforcer l'effet de CAPS en termes de transfert de connaissances expérientielles : mettre à jour les outils ; améliorer la navigation sur le portail ; et développer des activités d'accompagnement à l'appropriation des connaissances.

À partir de ces éléments, trois groupes de travail vont être lancés en 2025 et la publication d'une synthèse du rapport d'évaluation est prévue en mars 2026.

À la fin de l'année et en raison d'une augmentation de l'usage des outils d'intelligence artificielle générative (IAG), le Chargé de mission CAPS, avec le soutien de quelques membres de la communauté, a rédigé une charte pour encadrer l'usage de l'IA dans l'accompagnement à la capitalisation. Elle a été validée et diffusée en février 2026.

Animation du portail CAPS et d'une communauté de pratiques

Le portail CAPS s'inscrit dans une dynamique de diffusion des supports de capitalisation des expériences et de ressources pour accompagner les acteurs de la capitalisation. L'ouverture du portail CAPS en printemps 2022 a permis de construire un corpus d'un peu plus de 150 fiches de capitalisations.

Il a notamment pour vocation de :

- Expliciter ce qu'est la capitalisation et les données mises à disposition sur le portail
- Partager les outils CAPS (guide méthodologique et cahier pratique, trame de fiche de capitalisation, guide d'entretien de capitalisation, etc., mais aussi les informations sur l'offre de formation
- Mettre à disposition, via un outil de recherche semi-dirigée, les travaux de capitalisation produits par la SFSP, les membres du GtN, les personnes formées à la capitalisation, etc.
- Présenter les autres espaces, plateforme, registre d'accès aux connaissances complémentaires aux capitalisations (OSCAR, REPERPREV...)
- Être un espace de discussion et d'échange pour les membres de la communauté de pratiques
- Etc.

Administré en routine par la SFSP, le portail CAPS, après quelques années d'existence, a été, en 2025 évalué pour mieux comprendre les usages du site mais également et surtout les usages des connaissances issues de la capitalisation. Cfr. Encadré ci-dessus.

En 2025, les travaux autour du Portail, ont porté sur :

- La publication de 23 fiches de capitalisation
- Animation du réseau social LinkedIn du Portail
- Animation d'un groupe de travail spécifique au sein du GtC



On l'a vu, en s'appuyant sur les outils, le portail et l'offre de formation, l'objectif de la SFSP est, en partenariat avec la Fédération Promotion Santé et l'EHESP, de créer et animer une communauté de pratiques. Elle nous semble être un élément essentiel pour maintenir une dynamique nationale et des dynamiques régionales et locales, autour de la capitalisation en proposant en 2024 à près de 200 membres de la communauté :

En 2025, les activités d'animation de la Communauté de Pratiques CAPS ont été poursuivies. Cette communauté rassemble les ~280 accompagnatrices et accompagnateurs à la capitalisation formé.e.s depuis 2021. L'animation a consisté en 4 ateliers (3 en visioconférence et 1 en présentiel) sur des sujets liés à la pratique d'accompagnateur-ice en capitalisation. Les ateliers sont l'occasion pour les membres de partager leurs ressources, expériences, questionnements, etc.

Le site de la Communauté de Pratiques CAPS a été mis en ligne en janvier 2025. Sur le site se trouve un trombinoscope des membres inscrits, un forum et un dossier partagé.

Un mi-temps de chargé-e de mission est prévu pour accompagner le Chef de projets capitalisation de la SFSP dans la gestion et l'animation de cette communauté de pratiques. Le chargé de mission a finalisé le site web en 2024, en 2025, il a fallu animer cet espace notamment les canaux de communication créé sur une extension du site au service d'échanges entre les usager.e.s.

Développement de la formation et de l'accompagnement

Coordination et suivi du dispositif de formation

Le développement d'actions de formation à la capitalisation est un axe majeur du programme d'action CAPS. Il se concrétise par la mise en œuvre d'actions très formalisées et au long cours autant que par des actions plus ponctuelles ou taillées sur mesure pour répondre aux besoins des acteurs des communautés de santé publique intéressés.

Depuis 2022, la capitalisation est inscrite au catalogue de formation continue de l'EHESP. Le module de formation mené conjointement avec l'EHESP est construit autour de 3 blocs de formation et d'une mise en situation, qui permet d'expérimenter la conduite d'une capitalisation d'intervention. La formation à l'accompagnement en capitalisation CAPS s'adresse donc plus particulièrement à des personnes qui souhaitent mener des démarches de capitalisation, c'est-à-dire à de futurs accompagnateurs en capitalisation.

Mise en œuvre de formations

En outre, nous avons mené plusieurs formations ad hoc, que ce soit dans des universités, pour des étudiants de Master 2 en prévention ou promotion de la santé par exemple, ou dans des organismes nationaux ou régionaux qui souhaitent développer la capitalisation en leur sein.

En 2025, plusieurs organismes ont pu bénéficier de la formation selon différentes modalités :

- le module est resté inscrit au catalogue de la formation continue de l'EHESP. Une session a été organisée au premier trimestre 2025 et a réuni 23 participant.e.s. Leurs fonction, organisme d'appartenance et provenance sont restés variés : chargé.e.s de projets dans des associations régionales et locales (CODES 83, Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine, Planning Familial Nouvelle-Aquitaine, Un chez soi d'abord 93, par exemple) ; actrices de la recherche en France et dans le monde francophone (enseignante-chercheuse à l'ISPED, attachées de recherche à ESPRIST-ULiège, par exemple), chargé.e.s de mission et responsables de programme dans diverses institutions (CPAM Loire-Atlantique, groupements hospitaliers, etc.).



- En 2025, après une année de pause, le module CAPS aux Universités d'été de Besançon a connu un nombre suffisant d'inscriptions pour être maintenu. Notre équipe en collaboration avec Promo Santé IDF a pu organiser cette formation. Huit personnes y ont participé, issues de France (hexagone et Guyane) et de la Côte d'Ivoire. Diverses institutions étaient représentées : CPAM, CHU, associations du réseau Promotion Santé, mutuelle étudiante, etc.
- En 2025, deux organismes ont bénéficié de la formation :
 - CRES PACA : après la formation, en 2024, d'une équipe du CRES PACA et de quelques partenaires, l'organisme structure a souhaité proposer, en 2025, une formation aux membres du réseau de chacune de ses antennes départementales. Tous les Comités départementaux (CODES) de PACA à l'exception du code 84 ont donc bénéficié d'une formation à la méthode de capitalisation ; elle s'étale jusqu'au premier semestre 2026.
 - Emergence Aura, dispositif porté Promotion Santé Auvergne-Rhône Alpes. Plusieurs chargé-e-s de projet de cette structure ont été formés, ainsi que des professionnel-le-s du Graine AuRA et du Groupement régional des épiceries solidaires (GESRA) (11 personnes formées). Plusieurs fiches réalisées dans le cadre de la mise en situation portent sur des déterminants structurels de la santé, et les liens entre environnement et/ou alimentation et santé. La dernière session de formation a eu lieu le 20 12 2025. Les fiches sont en cours de finalisation/relecture par la formatrice SFSP avant mise en ligne sur le portail.

En tout, et en incluant la dizaine d'étudiants du Master 2 "Promotion de la Santé" de l'EHESP formés par Marion Porcherie (membre du GtN), ce sont donc plus de 36 personnes qui ont été sensibilisées ou formées à la capitalisation en 2025.

Sur le plan qualitatif, l'année 2025 a permis de mettre en œuvre ou de programmer plusieurs évolutions décidées à la suite de l'évaluation de la formation menée en 2025. Parmi celles-ci, on peut citer la vérification plus approfondie des prérequis et de l'adéquation de la formation aux attentes à l'entrée en formation inter-structures (compétences de passation et d'analyse d'entretien, et rédactionnelles), avec demande de CV et lettre de motivation ; ou encore le renforcement des contenus sur les étapes d'analyse autour de la question de capitalisation et la rédaction de la fiche. Un pool de formateur-trice-s CAPS issu-e-s de différents organismes a été constitué afin de faire essaimer la formation à la démarche CAPS et de pouvoir répondre de manière adaptée aux besoins des acteurs dans les territoires, tout en conservant une cohérence entre toutes les formations proposées. Il se réunira pour la première fois en février 2026.

Mise en œuvre de démarches de capitalisation sur des thématiques spécifiques

Notre rôle, à partir de l'ouverture du portail et une fois un nombre important d'actrices et d'acteurs formés à la capitalisation, est d'accompagner les organismes publics ou privés, notamment associatifs, qui souhaitent déployer la capitalisation en leur sein ou auprès de leurs partenaires. En 2025, nous avons pu initier un projet de capitalisation du projet Plus Belle La Nuit, sur les activités de réduction des risques en milieu festif.



Capitalisation du projet Plus Belle la Nuit (PBLN)

PBLN est un projet porté par l'association Bus 31/32 sur le territoire marseillais. Mené par une équipe de salariés et bénévoles, il mobilise les approches de réduction des risques (RdR) et des principes de la démarche communautaire. La démarche de capitalisation des expériences vise à analyser les processus de mise en œuvre de ce projet afin de valoriser cette approche et d'inspirer d'autres acteurs. Elle implique, en partenariat avec la SFSP, une accompagnatrice CAPS indépendante, des membres de la direction et de l'équipe du Bus 3132, l'ARS PACA, et plusieurs experts du champ.

3 fiches de capitalisations ont été produites autour de 3 thématiques définies en COPIL :

- L'approche de RdR et la démarche communautaire
- Les partenariats et l'ancrage local
- L'articulation salariés / bénévoles

Les fiches ont été finalisées en janvier 2026 et seront mise en ligne sur le portail CAPS au premier trimestre 2026. Le travail avec le COPIL se poursuit pour cadrer la réalisation d'une analyse transversale au second trimestre.

Dans la perspective de renforcement de la place de la capitalisation dans les projets de recherche, la SFSP participe au COPIL du projet de recherche ICOMED porté par l'équipe SantéRCom de l'UMR SESSTIM (Marseille). Ce projet vise à modéliser et évaluer les interventions en santé mentale auprès des personnes LGBT.

A la demande de plusieurs membres de la CCAPS, l'année 2025 a vu concrétiser une procédure de mise en relation entre accompagnatrices à la capitalisation et structures qui souhaitent être capitalisés.

En effet, en 2025, nous avons eu huit demandes de capitalisation directement sur le portail. Parmi ces demandes, la SFSP a relayé aux membres de la communauté CAPS qui peuvent mener ces capitalisations. D'autres ne répondaient pas aux critères de capitalisation. Pour faciliter ce travail de réponse aux sollicitations par le chargé de mission et le chef de projet, un mini groupe de travail de 3 bénévoles a produit une procédure qui permet à la SFSP de savoir auprès de qui et comment relayer les demandes afin de ne pas mettre en concurrence les structures du réseau et de faire bénéficier de ce réseau d'accompagnatrices au plus grand nombre.

Renforcer la capitalisation d'interventions validées

En écho au projet "DIPP", évoqué plus loin dans ce rapport, et dans le cadre d'un dialogue avec Santé publique France, nous pensons essentiel de faire une place, au sein du Portail CAPS, aux interventions validées dans le cadre d'une démarche de recherche scientifique. En effet, si le « répertoire des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé » développé par Santé publique France, dénommé ReperPrev, permet de faire connaître aux porteurs de projets en prévention et promotion de la santé les interventions validées, celles-ci font, dans leur mise en œuvre, l'objet d'une appropriation par les acteurs locaux, d'adaptations au(x) contexte(s) qui les font évoluer.

Ces expériences de déploiement méritent d'être connues, pour faciliter l'appropriation et le passage à l'échelle d'interventions validées. D'ores et déjà, le portail CAPS accueille la capitalisation de projets validés comme probants, mais il serait pertinent, dans une visée de complémentarité, de renforcer la capitalisation de ces programmes et d'en capitaliser d'autres.

Cette dynamique se structure peu à peu. En 2025, l'équipe SFSP a mené la capitalisation d'expériences d'un programme en cours de validation pour le registre REPERPREV : [Safe Li](#).



Promotion et valorisation de la démarche de capitalisation

En 2025, la SFSP a œuvré avec ses partenaires pour diffuser et partager les enjeux et apports de la capitalisation sous forme de publication, interventions ou vidéos promotionnels. Nous avons croisé nos sensibilisations avec les enjeux de données probantes en PPS :

Février

- Une parution dans le Glossaire de Promotion de la Santé aux Presses de l'EHESP du terme « capitalisation des expériences ».

Juin

- Une vidéo de promotion de la capitalisation dans le cadre d'une vidéo à destination des structures adhérentes de la FRAPS.
- Communication aux Journées nationales Santé Mentale France (Montpellier, 12 et 13 juin) sur l'analyse transversale de capitalisations sur la santé mentale des jeunes (projet mené avec la Fondation de France).

Juillet

- Publication d'un article en langue anglaise dans la revue Canadian Journal of Public Health sur les liens entre l'approche CAPS et la Recherche interventionnelle en santé des populations (RISP).

Décembre

- Présentation de la capitalisation à l'occasion d'un colloque du CRES PACA à Marseille sur les interventions probantes en promotion de la santé.
- Intervention en master 2 STAPS à l'université de Nancy auprès d'étudiant.e.s dans le cadre d'un cours sur les méthodologies au service de la production de connaissances
- Présentation au réseau TRACT (Transfert de connaissances pour l'action) qui regroupe des acteurs et chercheurs engagé pour le transfert de connaissances en santé publique.

La promotion de la démarche s'est également effectuée via des soumissions de résumés à des congrès dont celui de la SFSP mais bien d'autres (Conférence européenne de santé publique, Congrès mondial de santé publique...).

Focus sur la place de la capitalisation au congrès SFSP

La démarche CAPS a été valorisée sous plusieurs forme lors de l'édition 2025 du congrès :

- Stand dédié avec mise à disposition de ressources aux congressistes : fiches de capitalisations et analyses transversales en lien avec la santé mentale, posters avec des informations clés sur la démarche, flyers...
- Présentation d'une communication affichée (poster) sur l'analyse transversale "Santé mentale des jeunes", un projet mené avec la Fondation de France en 2024-2025.
- Une session consacrée à la capitalisation et aux usages du portail et des fiches.

Outre ces temps de présentation lors d'événements, nous avons également eu l'occasion d'échanger sur la capitalisation auprès de plusieurs organismes et institutions en vue de collaborations potentielles (Mutualité Française, Assurance Maladie...).

Pour toute question sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé, vous pouvez écrire à : capitalisation@sfsp.fr



DIPP - DEPLOIEMENT DES INTERVENTIONS PROBANTES ET PROMETTEUSES

Dans le cadre de ses missions de soutien à la qualité des interventions en prévention et promotion de la santé, la SFSP a initié en 2022 un projet intitulé “DIPP”, pour “Déploiement des Interventions Probantes et prometteuses en Promotion de la santé”.

Ce projet est parti du constat qu'en matière de conception et de mise en œuvre d'interventions, les données probantes occupent une place croissante dans les réflexions et les initiatives conduites, tant au niveau national que régional ou local. Afin de diffuser les connaissances dans les milieux de pratique, Santé publique France a mis en place un « répertoire des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé », qui recense notamment des interventions ayant été évaluées ou faisant l'objet d'une évaluation. Ces interventions portent sur diverses thématiques : addictions, prévention des risques psychosociaux, accompagnement à la parentalité, etc. Elles peuvent être nées de l'adaptation de programmes probants développés dans d'autres pays ou avoir été construites par des porteurs de projets français en lien avec des équipes de recherche.

À la suite des premiers échanges, il a été décidé d'organiser une enquête pour documenter la perception des acteurs impliqués dans le déploiement de programmes probants. Le [rapport final de l'enquête](#) initiée en 2024 a été mis en page et publié au printemps 2025.

Dans le cadre du dialogue mené avec la Direction générale de la santé à l'issue de la convention 2022-2024, et à sa demande, nous avons élaboré et fait réaliser une **étude, « Arbitrage des financements en Prévention et Promotion de la Santé »**. Elle a eu pour objectif d'approfondir une dimension importante des enjeux évoqués par les participants au projet DIPP, celle des modalités d'arbitrage du financement de la prévention par les institutions publiques, afin de mieux estimer la réalité du “resserrement” des financements sur les programmes validés et les raisons qui sous-tendent ces choix d'arbitrage. Cette étude qualitative a cherché à comprendre comment les décideurs arbitrent entre différents types d'interventions, sur quels critères, et avec quelles marges de manœuvre dans un contexte budgétaire contraint. Cette étude contribue directement aux réflexions du collectif DIPP sur la gouvernance, l'équité et la stratégie de financement de la prévention et veut proposer des pistes pour un système plus cohérent et durable de soutien aux actions de prévention et promotion de la santé. Le rapport sera publié en 2026.

En parallèle de ce travail et pour répondre aux besoins identifiés dans le rapport DIPP, nous avons poursuivi l'accompagnement et l'animation d'espaces d'échanges et de production pour les acteurs impliqués dans le déploiement des interventions. En juin 2025, nous avons initié la constitution d'un groupe de travail consacré à la construction d'un outil pour appuyer la rédaction de guides d'implémentations d'interventions validées. Une douzaine de participant-es s'est mobilisée, et une seconde réunion a eu lieu en septembre. Plusieurs des membres de ce groupe ont mis à disposition leurs guides d'implémentation pour nourrir la réalisation de cet outil. Ces guides sont en cours d'analyse et une première version de l'outil est actuellement en construction.



COLLABORATION SCIENTIFIQUE AVEC L'IRESP

Accompagnement méthodologique au transfert des connaissances issues de projets de recherche financés par l'IRESP

A partir du second semestre 2022, la SFSP a déployé un accompagnement méthodologique à l'équipe de l'IRESP, qui visait à structurer et mettre en œuvre une stratégie de transfert des connaissances issues de certains projets de recherche. Les premières rencontres (deux réunions) ont permis de se familiariser avec les concepts et activités à mettre en œuvre en interne.

En 2025, nous avons réalisé une démarche de capitalisation d'expériences de la recherche interventionnelle et participative PowerPID, coportée par leLEM UMR CNRS 9221 de l'Université de Lille et l'équipe HADéPaS, ETHICS EA7446 de l'Université catholique de Lille. La capitalisation porte sur le dispositif de recherche interventionnelle, et donne à voir les stratégies déployées, les obstacles rencontrés et les leviers mobilisés par les acteurs. La co-construction d'outils avec les personnes concernées la reconnaissance mutuelle des expertises et la symétrisation des rapports de pouvoir ont été des leviers clés pour mener cette RI et contribuer à l'autodétermination des personnes déficientes intellectuelles. La fiche est [disponible ici](#).

Mise en œuvre d'une démarche de capitalisation de projets de recherche financés par l'IRESP

Dans le cadre de l'objectif de diffuser la capitalisation des expériences en promotion de la santé dans les espaces de la recherche en santé publique, la SFSP a proposé à l'IRESP de développer une démarche de capitalisation de projets de recherche participative financés par l'Institut. A la suite des deux projets capitalisés en 2023, le projet PowerPid a également été choisi pour être capitalisé. Le processus, débuté en 2024, sera achevé au cours de l'année 2025, avant publication de la fiche issue de la démarche sur le portail CAPS.



RELATIONS INTERNATIONALES

L'année 2025 a été celle de la constitution formelle du "Réseau des associations francophones de santé publique" au sein de la Fédération mondiale des associations de santé publique (sigle anglophone, WFPHA). La SFSP a choisi de s'y inscrire pleinement, dans le but de renforcer la visibilité des pays francophones dans les réseaux mondiaux de la santé publique, et de travailler au renforcement de capacités des associations francophones. Les membres du Réseau se réunissent tous les deux mois environ, en visioconférence, réunissant entre 10 et 20 membres. Le projet principal, à l'heure actuelle, consiste en l'élaboration d'un ouvrage portant sur « Droit, Équité et Démocratie en santé dans l'espace francophone du monde », dont la publication est prévue pour 2026. La Fédération cherche également des financements pour structurer davantage les activités du réseau, sans succès pour l'heure. La SFSP est venue en appui de ces démarches.





SECTION 5

Représentations et prises de position

REPRÉSENTATIONS DE LA SFSP

Ministère de la Santé : Secrétariat général des ministères sociaux, Comité de pilotage du Service sanitaire des étudiants en santé : Sylvain Gautier, Vice-Président

Santé publique France : Conseil d'administration : Anne Vuillemin, Présidente (titulaire), et Sylvain Gautier, Vice-Président (suppléant)

Université d'été francophone en santé publique : Comité scientifique et pédagogique : François Berdougou, Délégué général

HEPA Europe : Steering Committee : Aurélie Van Hoyer, Secrétaire générale

Réseau SO-RISP : SO-RISP est un réseau d'équipes françaises de recherche qui visent à développer la recherche interventionnelle en France. Depuis sa création, la SFSP en est membre, représentée par François Berdougou, Délégué général, et Timothée Delescluse, Chef de projets.

Semaines d'information sur la santé mentale : COPIL : Frédéric Denis, adhérent - Comité scientifique : Frédéric Denis, adhérent

Ligue Contre le Cancer : Comité de labellisation "Ma Ville se Ligue" : Pascale Echard-Bezault (Trésorière) et Delphine Charier (adhérente, Ville de la Rochelle) CHU de Lyon - Conseil scientifique du projet IMPULSION (dépistage du cancer du poumon) : Bastien Affeltranger, Administrateur

Croix-Rouge Française : COPIL du projet PRISCA : Justine Schweich, Vice-Présidente (titulaire) ; François Berdougou, Délégué général (suppléant)

CHU et Université de Tours : COPIL du MOOC "Formation à la santé publique pour les professionnels paramédicaux" : Aurélie Van Hoyer, Secrétaire générale



REPRÉSENTATIONS DE LA SFSP

Ministère de la Santé

- Secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS)
Participation, sur invitation de la DGS, à une réunion du CTSP (Comité technique santé publique), qui regroupe les Directeurs/trices de la santé publique des ARS, pour informer de la tenue de l'enquête menée sur l'arbitrage des institutions quant au financement des interventions en prévention et promotion de la santé.

Représentation : François Berdougo (Délégué général), Timothée Delescluse (Chef de projets) et Chloé Hamant (Consultante Senior, Cabinet Itinere)

- Direction générale de la santé
Groupe de consultation pour l'élaboration du Programme national nutrition santé (PNNS 5)
Représentation : Anne Vuillemin, Présidente ; François Berdougo, Délégué général

Sénat

- Mission d'information sur "La prévention en santé"
Représentation : Emmanuel Rusch (membre du Bureau) et François Berdougo (Délégué général)

Assemblée nationale

- Table-ronde sur la proposition de loi "visant à restreindre la vente de protoxyde d'azote aux seuls professionnels et à renforcer les actions de prévention sur les consommations détournées"

Représentation : François Berdougo (Délégué général)

Haute Autorité de Santé

- Rapport de la Mission d'analyse prospective consacré à "L'expertise en prévention et promotion de la santé"

Représentation : Sylvain Gauier (Vice-Président), Emmanuel Rusch (membre du Bureau), François Berdougo (Délégué général) et Timothée Delescluse (Chef de projets)

INTERVENTIONS ET COLLABORATIONS

- Vidéo de promotion de la capitalisation dans le cadre d'une vidéo à destination des structures adhérentes de la FRAPS.
- Intervention en session plénière des Journées nationales Santé Mentale France (Montpellier, 12 et 13 juin) sur "La santé mentale au prisme des politiques de santé publique".
- Communication orale aux Journées nationales Santé Mentale France (Montpellier, 12 et 13 juin) sur l'analyse transversale de capitalisations sur la santé mentale des jeunes (projet mené avec la Fondation de France).
- Présentation de la capitalisation à l'occasion d'un colloque du CRES PACA (Marseille) sur les interventions probantes en promotion de la santé.
- Intervention en master 2 STAPS à l'université de Nancy auprès d'étudiant.e.s dans le cadre d'un cours sur les méthodologies au service de la production de connaissances
- Présentation au réseau TRACT (Transfert de connaissances pour l'action) qui regroupe des acteurs et chercheurs engagé pour le transfert de connaissances en santé publique.
- Intervention en session plénière du congrès annuel de la Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS), sur "Du VIH à la santé sexuelle : enjeux de santé publique" (Montpellier, 26-28 novembre).
- Partenaire de la campagne "Grande Semaine végétale 2025" de Make.org en septembre 2025
- Partenaire de la 15ème journée scientifique "Santé et Climat" organisée par l'association Météo et Climat en décembre 2025



IMPLICATION DE LA SFSP AU SEIN D'ASSOCIATIONS OU DE COLLECTIFS

La SFSP est membre actif de plusieurs associations :

European Public Health Association (EUPHA)

Membre du Governing Council de EUPHA, représentée par Guillaume Dedet, membre du Conseil d'Administration (titulaire) et François Berdougou, Délégué général (suppléant).

WFPHA (World Federation of Public Health Associations), fédération mondiale des associations de santé publique

Membre du Board, représentée par Isabelle Nicoulet, adhérente.

Conseil National Professionnel de Santé Publique

Membre du Conseil d'Administration, représentée par Marion Albouy, Administratrice (titulaire) et François Berdougou, Délégué général (suppléant).

ACT-Alliance contre le tabac

Membre de l'ACT-Alliance contre le tabac, représentée par Loïc Josseran, Vice-Président, qui en assure la présidence depuis 2017.

La SFSP est également impliquée dans des réseaux ou collectifs :

Réseau international francophone pour la responsabilité sociale en santé (RIFRESS)

Membre du RIFRESS, représentée par Emmanuel Rusch, Trésorier adjoint.

Collectif interassociatif sur la SNANC

Membre, représentée par Catherine Cecchi, Administratrice, et François Berdougou, Délégué général.

Collectif interassociatif Grande Cause Santé mentale

Membre du Comité de pilotage : Cédric Kempf, Vice-Président (jusqu'en mai) ; François Berdougou, Délégué général.

PUBLICATIONS ET INTERVIEWS

- Introduction de la notion de « capitalisation des expériences » dans le [Glossaire de Promotion de la Santé](#), aux Presses de l'EHESP
- Publication d'un [article en langue anglaise](#) dans la revue Canadian Journal of Public Health sur les liens entre l'approche CAPS et la Recherche interventionnelle en santé des populations (RISP)



PRISES DE POSITION, COMMUNIQUES DE PRESSE ET MOBILISATIONS MEDIATIQUES

11 février 2025 - [Lien](#)

Communiqué - PLFSS 2025 : péril sur la santé publique de proximité ?

6 mars 2025 - [Lien](#)

Espace Presse - Proposition de loi « Simplifier l'ouverture des débits de boisson en zone rurale » : la SFSP précise la position qui lui a été prêtée par le rapporteur du texte, Guillaume Kasbarian

5 avril 2025 - [Lien](#)

Marche dans Paris pour exiger l'interdiction des pesticides

9 avril 2025 - [Lien](#)

La SFSP signataire de la note de décryptage de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

26 mai 2025 - [Lien](#)

Communiqué - Remise en cause des agences sanitaires : un risque pour la santé des populations

18 juin 2025 - [Lien](#)

Espace Presse - SNANC - 87 organisations appellent le gouvernement à enrichir sa feuille de route sur l'alimentation

8 août 2025 - [Lien](#)

Espace Presse - Communiqué - La Société Française de Santé Publique salue la décision du Conseil constitutionnel sur la loi Duplomb

24 septembre 2025 - [Lien](#)

117 associations, syndicats et collectifs d'entreprises appellent le Premier Ministre à publier enfin la SNANC, Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

1 octobre 2025 - [Lien](#)

« U are Public Health » : une campagne de soutien à l'EUPHA, l'Association européenne de santé publique !

18 novembre 2025 - [Lien](#)

Communiqué - Avenir des ARS et du pilotage du système de santé : 24 organisations appellent à renoncer à toute réforme non concertée

10 décembre 2025 - [Lien](#)

Communiqué - Avenir du système de santé et des ARS : une large coalition d'acteurs demande une concertation approfondie pour un pilotage au service des objectifs de santé publique

10 décembre 2025 - [Lien](#)

La SFSP partenaire des « Etats généraux de la santé et de la protection sociale »

18 décembre 2025 - [Lien](#)

Lettre ouverte : pour un financement des PAT à la hauteur de leurs ambitions - CIVAM

Toutes ces prises de position sont accessibles dans « [Nos prises de position](#) » du site web de la SFSP.



SECTION 6

Commissions et groupes de travail

GRUPE DE TRAVAIL « EXPERTISE AU SERVICE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Pilotes : Yves Charpak (SFSP & Elus, santé publique et territoires), Nelly Dequidt (SFSP), Delphine Doré-Pautonnier (Promotion Santé Île-de-France)

Lancé en octobre 2024 à la suite de constats formulés pendant le congrès SFSP 2023, ce groupe de travail s'est réuni 6 fois en 2025. Le groupe a été ouvert aux adhérent.e.s personnes morales et personnes physiques de la SFSP ; l'information sur sa constitution s'étant répandue au-delà de l'association, il réunit également des partenaires proches (agents de SpF par exemple). La dynamique collective repose sur la mobilisation d'une quarantaine de personnes et est soutenue par un COPIL de trois membres, avec le soutien de deux membres de l'équipe permanente.

Initialement, le groupe a été mis en place pour initier une dynamique collective à propos des ressources d'expertise dont les collectivités territoriales ont besoin pour développer leur action. La santé des populations est en effet une préoccupation croissante des collectivités territoriales, qui s'engagent sous des formes diverses dans le développement de programmes ou le soutien à des actions dans ce sens. Il apparaît cependant qu'elles n'accèdent pas toujours aux ressources nécessaires pour soutenir cet engagement. Son objectif général est donc d'améliorer le transfert de connaissances et la prise en compte des connaissances dans l'élaboration et le déploiement de programmes et d'interventions en santé publique par les collectivités territoriales.

En 2025, plusieurs objectifs opérationnels ont guidé les travaux du groupe, dont la préparation d'une session au sein du congrès de la SFSP. Elle a permis l'intervention de plusieurs élu.e.s locaux en charge de la santé dans des communes, ainsi que la responsable du Service santé d'une ville. Le compte-rendu des échanges qui s'y sont tenus est en cours de publication. Par ailleurs, le groupe est aussi un espace d'échange entre acteurs associatifs, acteurs institutionnels ou élus, permettant de présenter des travaux (comme l'enquête réalisée par l'INCa sur les besoins en santé publique dans les collectivités territoriales) et de tenir les participants informés des initiatives pouvant être menées dans divers territoires.

Des comptes-rendus ont été systématiquement produits. Une note de cadrage et un programme ont aussi été validés en groupe. Plusieurs livrables et un calendrier sont proposés, ainsi que des thématiques associées aux différentes réunions. Enfin, il y a une volonté de valoriser les travaux lors du congrès de la SFSP en 2027.



Le calendrier de travail prévoit :

En 2026 :

- une synthèse de recommandations appuyées sur les retours d'expériences et les études réalisées, en lien avec les questions posées par les élus. La synthèse mettra l'accent sur les freins et leviers à l'accès à l'expertise pour les élus
- une stratégie et un plan d'action pour porter ces recommandations dans le débat public

En 2027 :

- une communication des actions et la réalisation du plan d'action
- une nouvelle session lors du congrès de la SFSP

GRUPE DE TRAVAIL « PROMOTION DE LA VACCINATION HPV »

Pilotes : David Zucman (Réseau de santé sexuelle du Mont Valérien, SFSP), Bastien Affeltranger (SFSP), François Dabis (CORESS Nouvelle-Aquitaine, SFSP)

Créée en 2025 à l'initiative d'un adhérent, médecin infectiologue très impliqué dans la vaccination HPV au collège dans son département, le groupe de travail est composé d'une dizaine de personnes. Réuni à deux reprises au cours de l'année, il a pour objectif général de promouvoir la vaccination HPV au collège, notamment en organisant un retour d'expériences sur le déploiement de la stratégie, en identifiant les leviers et les freins à son succès, voire en élaborant et diffusant des recommandations de bonnes pratiques. L'enjeu de l'intégration ou de l'articulation de cette action avec la mise en oeuvre des interventions en "Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle" (EVARS) a été soulevé dès le début des discussions, notamment dans le but de promouvoir une "fenêtre vaccinale" en classe de 3ème.

Cette première année a été surtout consacrée à l'identification des parties prenantes impliquées (en matière de recherche interventionnelle, notamment celle menée par le Consortium français PrevHPV, de mise en oeuvre ou de décision publique) ainsi qu'à la collection d'éléments de littérature scientifique ou grise sur la mise en oeuvre du programme en France ou les conditions d'efficacité de telles interventions menées dans d'autres pays.



www.sfsp.fr



La Société Française de Santé Publique tient à remercier chaleureusement pour leur investissement bénévole dans ses activités ses adhérents et partenaires, ainsi que les experts et les membres des comités de rédaction et scientifique de la revue *Santé publique* et les membres des Comités scientifique, d'organisation et des partenaires de son congrès.